

Sous la présidence de Monsieur Guilbaud, directeur de l'école, en présence :

- de Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale, excusée.
 - des enseignants : Mesdames Caldara, Chateau, Delsupexhe, Lagache, Le Hellegouarc'h, Rambaud, Richard, M. Payon.
 - des représentants des parents, élus au conseil d'école :
 - AGPG : Titulaires : Mesdames Gorlier, De Muynck, Fiquet, Maës, Duniac, suppléantes : ...
 - API : Titulaires : Madame Debris ; Suppléantes : Mesdames Borderies et Davoust.
 - de Monsieur Lemaire, Maire, de M. Mariani, chargé des affaires scolaires.
 - de Madame Chenut, D.D.E.N (déléguée départementale de l'éducation nationale) absente.
- Les membres du RASED : Madame Jabri ; Mme Bourg, excusée.

- Désignation d'un(e) secrétaire
- Structure de l'école et RASED : effectifs provisoires pour la rentrée 2014, mesure de carte scolaire
- Projets des classes dans le cadre du projet d'école et bilan des classes de découverte
- Avenant au Projet d'école pour 2014-2015
- PPMS
- Résultats des évaluations nationales de CE1 et de CM2
- Bilan de l'intervention extérieure en EPS : M. Dagut
- Mairie :
- point sur le PEDT et la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014
- point sur les travaux d'été et les investissements prévus sur l'année 2014
- Préparation de la fête de l'école (Olympiades)
- Constitution de la commission des élections de parents pour la rentrée 2014

Monsieur Guilbaud ouvre la séance à 18h30.

Il rappelle que seuls les points inscrits à l'ordre du jour seront abordés.

Les points inscrits à l'ordre du jour sont abordés successivement.

Désignation d'une secrétaire : Madame Delsupexhe est désignée comme secrétaire de séance. Une feuille d'émargement circule.

Structure de l'école et RASED : effectifs provisoires pour la rentrée 2014, mesure de carte scolaire

Effectifs prévisionnels pour la rentrée du 1^{er} septembre 2014 et carte scolaire :

- Effectif actuel de l'école : 240 élèves.

Répartitions des classes : 10 classes : 38 CP, 43 CE1, 59 CE2, 48 CM1, 52 CM2.

A l'issue de la première phase de comptage de janvier 2014, le Directeur Académique, compte-tenu des prévisions d'inscription connues à cette date des futurs CP, a décidé la fermeture définitive de la 10^e classe.

A la suite des inscriptions de mars 2014, nous avons révisé nos effectifs à la hausse. Nous avons pris contact avec la Direction académique qui nous a dit que si les effectifs remontaient de façon significative, le Directeur Académique reverrait sa décision, et que nous serions informés début juillet. J'ai demandé à Monsieur le Maire de faire parvenir un courrier à la Direction Académique afin de confirmer l'évolution des effectifs.

Le seuil de fermeture pour 9 classe était 243 élèves (soit 9 x 27 élèves) et le seuil de réouverture est 247,5 (soit 9 x 27,5).

Au regard des départs connus à ce jour (mutation, déménagement...), nos effectifs actuels sont de 247 élèves, soit 3 de plus qu'à la rentrée de septembre 2013, décomposés de la façon suivante :

CP : 57 CE1 : 41 CE2 : 41 CM1 : 60 CM2 : 49 (2 inscriptions hier et aujourd'hui)

Au jour d'aujourd'hui, en conseil des maîtres nous avons été dans l'obligation de prévoir les deux cas de figures pour l'organisation des classes, soit 9, soit 10 en sachant que nous aurons plus de double-niveaux et surtout plus de classes chargées si nous restons à 9 classes pour 248 élèves.

Le RASED (réseau d'aide) est composé de Mme Jabri, psychologue scolaire et de Mme Bourg, Maître E, qui intervient 4 demi-journées sur notre école. Madame Ozanne, Maître E, est partie à la retraite en juin 2013, son poste n'a pas été pourvu cette année et a été retiré de Gargenville pour la prochaine rentrée scolaire, ce qui réduit les possibilités d'aide des élèves en difficulté. Des besoins en soutien mathématiques, comme cela se faisait l'an dernier, ne peuvent être couverts, faute de créneaux horaires.

Bilan des aides et actions du RASED menées cette année auprès des élèves :

Suivi avec un maître E [*aide aux difficultés d'apprentissage et d'adaptation scolaire*] (Madame Bourg): 9 en CE2 jusqu'à fin décembre, à raison de 45 minutes par groupe et par semaine, 4 en CP, 6 en CE1, 2 fois par semaine en français depuis janvier : les élèves sont pris en petits groupes de 4/5.

17 élèves ont été suivis par la psychologue scolaire (entretiens, bilans et suivis).

12 équipes éducatives et équipes de suivi de scolarisation se seront tenues sur l'année scolaire 2013-2014 du CP au CM2. Les enfants sont mieux connus grâce aux équipes éducatives précédentes et grâce à la généralisation des PPRE à toutes les classes de l'élémentaire, ce qui explique un nombre d'équipes éducatives en régression.

Stages RAN d'été :

Ils auront lieu du 25 au 28 août 2014 de 8h30 à 12h15, à l'école Corneille pour les CM1 (6 élèves) et au collège Albert Camus pour les 2 groupes de CM2 de 4 élèves chacun.

Projets des classes et bilan du projet d'école, compte-rendu des classes de découverte

- Objectifs prioritaires pour 2013-2014 :
- Objectif 1 : Comment les projets intra et inter cycle peuvent-ils améliorer la maîtrise de la langue française et développer la culture humaniste ? Développer les liaisons cycle I et Cycle II / Cycle III

Développer les échanges artistiques : Création d'un hall d'exposition

Tutorat des CP-CM1 l'un autour de la bio-diversité en partenariat avec le PNR, l'autre sur lecture-écriture. Le CM1 de Mme Chateau a travaillé en partenariat avec la classe de M. Malo de l'école Corneille en lien avec la classe de découverte (projet écriture de conte, mise en scène du conte, préparation de la classe de découverte).

Mise en place du défi-lecture et du rallye lecture, par classe (cycle 3).

Participation, pour la première fois, tout au long de l'année, au « Marathon d'orthographe » pour les 2 CE2. Les enseignants ont rencontré des problèmes avec le serveur pour entrer les résultats.

Les élèves de CE1 de Mme Caldara ont réalisé un projet sur le monde du vivant (en lien avec expression orale, l'expression écrite, les sciences...) autour de la chenille et du papillon (bombyx) avec pour aboutissement la production d'un film et d'un livre pour la classe et chaque élève.

Toutes les classes ont eu un projet de lecture avec la médiathèque : à cela s'ajoutent les visites d'expositions : " la police scientifique", « *le développement durable* », ... "*Les génies de la science*" et la rédaction d'une charte de l'écolier à la médiathèque rédigée par les CM2. Les CE1 exposent sur le thème des carnivals à la médiathèque.

Préparation et présentation de 2 spectacles musicaux le mardi 27 mai 2014 et le mardi 3 juin 2014.

Le hall d'exposition ne s'est pas fait mais les réalisations artistiques des élèves ont été et sont exposés dans les couloirs et dans les classes.

La liaison CM2-6^e prend forme et commence à se structurer : début d'échange avec Mme Lebray en mathématique (programmes de construction de figures géométriques...), journée d'échange avec les professeurs, 2 journées de visite en avril et juin avec après-midi "EPS"...

Objectif 2 : Comment l'utilisation des TUIC à l'école permet-elle d'acquérir les compétences du socle commun et développer la culture humaniste? Créer une messagerie intranet (interclasse / inter école : correspondants)

L'utilisation de la salle informatique n'est pas encore systématique et sa fréquentation est liée au nombre et à la performance des postes fonctionnant (avec connexion internet), aux effectifs de certaines classes (30) [travail en demi-groupes lecture-informatique], aux difficultés en informatique de certains élèves, également à d'autres impératifs (préparation-répétitions de spectacles...), à la richesse du programme et des compétences à acquérir... Le remplacement des ordinateurs désuets devrait favoriser la venue des classes en atelier : une demi-classe sur les PC et une demi-classe en travail autonome puis vice-versa.

- La messagerie intranet n'a pu être créée.

Objectif 3 : Comment développer les réussites en résolution de problème ?

- Affinement des progressions par les conseils de cycles en fonction des résultats des évaluations.
- Nous attendons les nouveaux programmes pour revoir les progressions de mathématiques par cycle.
- Développement dans plusieurs classe d'une pratique quotidienne du calcul mental et l'organisation et la gestion des données (activités ritualisées). L'harmonisation des livres de mathématiques reste difficile...
- Situations problèmes en classe, sur TNI, en groupe : Défi maths et EurekaDes : une épreuve par trimestre. La troisième a eu lieu du 2 au 7 juin.
- Les résultats aux évaluations nationales de juin 2014 en « *Organisations et Gestion de données* » sont un indicateur de l'évolution des élèves en CE1 et CM2.

Autres activités et sorties :

- Toutes les classes se sont rendues les 25 et 27 mars à la salle des fêtes pour voir le spectacle des Francos : Blanche-Neige...
- Remerciements à la Caisse des écoles pour le financement du spectacle des Francos pour toute l'école.
- Sorties à Théméricourt les 02 juin et 05 juin, 19 et 20 juin en alternance... pour la fête du Vexin pour les CPv et les CM1c.
- Le 21 mars, les CE1 sont allés au Théâtre de Mantes la Jolie voir : "La petite poule savante"
- Le 15 mai, la classe de CE2 de Mme Smittarello s'est rendue au Musée de la Préhistoire de St Germain en Laye et au Palais de la découverte à Paris.
- Les CE1 ont visité la boulangerie du Gargenville le 17 juin.
- Le 26 juin, la classe de CM1 de Mme Château se rendra à Magny en Vexin : Aventure parc : parcours dans les arbres.
- Le 3 juillet, les CE1 de Mmes Le Hellegouarc'h et Caldara et le CP de Mmes Delsupexhe et Lagache se rendront au Château de Breteuil : visite des contes de Perrault animés, automates et parc.
- Le 04 juillet 2014, les CM2 de Mmes Rambaud, Lagache-Guilbaud se rendront à Auvers Sur Oise pour la visite du musée de l'impressionnisme, la visite du château et un atelier impressionniste avec usage de pastels secs (en plein air dans les pas des impressionnistes).
- Le 24 juin, les classes de CE2 de Madame Smittarello et de M. Payon se rendront à la Géode et la Cité des Sciences.
- Prévention routière : Madame Corinne Siegel est intervenue sur les classes de l'école qui en ont fait la demande à partir de janvier 2014 : 1 CP, 2 CE2 et 2 CM2. Un permis cycliste sera remis aux élèves de CM2 le 20 juin.
 - Une animation bucco-dentaire a été proposée cette année aux CP : cette action est décidée aux regards des retours de visites conseils chez un dentiste proposées à tous les élèves de 6 ans ; les classes concernées sont les classes de Mme Richard et de Mme Le Hellegouarc'h.
 - pour sa participation de 250 € par élève qui part en classe de découverte lors de sa scolarité à l'école élémentaire, à la subvention de 200 € par classe pour aider au transport par un autocar privé et à la mise à disposition du car communal, une fois dans l'année, le jeudi.

Merci encore aux parents qui donnent de leur temps pour accompagner les élèves et rendent ainsi ces sorties possibles, en particulier chaque semaine tout au long de l'année à la piscine.

▪ **Classes de découverte**

- Du lundi 24 mars au vendredi 28 mars 2014 : classe de mer
Lieu : St Aubin sur mer Organisateur : Côté Découvertes
 - ☛ Madame Mallet fait le bilan de la classe de découverte qu'elle a organisée et encadrée.
 - Prix par enfant : 430 € Participation mairie : 250 € coût famille : 180 €.
 - Du lundi 26 mai au dimanche 1^{er} juin 2014 : classe de mer à Pénestin (56)
Lieu : Pénestin Organisateur : Œuvre universitaire du Loiret
 - ☛ Madame Chateau fait le bilan de la classe de découverte qu'elle a organisée et encadrée.
 - Prix par enfant : 420 € Participation mairie : 250 € coût famille : 170 €

Avenant au Projet d'école pour 2014-2015

❖ Avenant au projet d'école (grandes lignes)

Le projet d'école 2011-2014 est reconduit sur 2014-2015 ; l'avenant doit être finalisé et transmis à Madame l'Inspectrice, avec les fiches actions, pour le 8 octobre, pour conformité ; il doit être présenté en détail lors du conseil d'école du mardi 14 octobre 2014.

Les objectifs principaux sont :

Objectif A :

Faire écrire des articles, des histoires (rédaction), des comptes rendus de visites pour alimenter le site de l'école :

Cycle II : textes courts, au moins une fois dans l'année.

Cycle III : articles plus longs, au moins une fois par trimestre.

Développer les liaisons cycle I et Cycle II (fiche 1) / Dans le nouveau cycle III (CM1-CM2-Collège).

Participer à un rallye lecture sur le thème : La guerre de 14-18 : Etude de lettres de Poilus (en partenariat avec la médiathèque de Gargenville)

Objectif B :

Instaurer une pratique hebdomadaire des TUIC surtout à la BCD et/ou en classe. L'autonomie est plus développée en cycle III pour organiser ces séances.

Alimenter le site de l'école

Objectif C :

Réflexion sur les progressions dans les cycles au regard des résultats des évaluations nationales.

Analyse des évaluations CP, CE1 et CM2.

Développer la réussite en résolution de problèmes en motivant les situations de recherche par la participation à des projets mathématiques (défi-maths et Eureka...)

Mettre en place une pratique régulière de la géométrie et des programmes de construction.

Evolution dans le cadre de la refondation de l'école :

Prise en compte des nouveaux rythmes : suppression de la récréation de l'après-midi et du mercredi matin (14h00-16h00 et 10h00-12h00) etc. Avancée des heures d'APC et d'étude d'une demi-heure.

Projets en lien avec le PEDT (à définir)

Conseil école-collège :

Suivi des élèves de 6^e en novembre 2014 ; projets CM2-6^e ; journées de visite au collège ; réunion d'harmonisation et de suivi des futurs 6^e... stages RAN d'été au collège pour les CM2.

Parcours artistique et culturel :

Présenter deux spectacles musicaux et artistiques en fin d'année, cycles confondus, valorisant la diversification des moyens d'expression (chants, instruments, arts visuels, expression corporelle...)

● Avenant concernant les APC 2014-2015 .

- Les APC sont des temps d'enseignement supplémentaires qui ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire. Elles concernent tous les élèves selon les besoins identifiés par les enseignants de l'école. Elles seront organisées en équipe par les enseignants de l'école et mises en œuvre sous leur responsabilité, en articulation avec les PPRE, les stages RAN, le RASED, la différenciation pédagogique, éventuellement en articulation avec les activités périscolaires (PEDT).
- Les APC permettent : 1. Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. 2. Une aide au travail personnel (méthodologie...) 3. La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.

- L'accord parental est demandé ; la fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire.
- Les dispositions relatives à l'organisation des APC seront présentées chaque année au Conseil d'École pour être intégrées au Projet d'École.
- Les APC auront lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h00 à 17h00 avec 15 minutes de pause au début et le mercredi matin de 9h00 à 10h00 avec 15 minutes de pause à la fin à partir du 08 septembre 2014.
- Les APC permettent : 1. Une aide en groupe restreint aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages. 2. Une aide au travail personnel (méthodologie...) 3. La mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école pour favoriser la réussite scolaire.
- L'accord parental sera demandé ; la fréquentation régulière de l'enfant est nécessaire.
- Les dispositions relatives à l'organisation des APC seront présentées chaque année au Conseil d'École pour être intégrées au Projet d'École.

Dispositif 1 : Aide aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages (en fonction des besoins constatés) :

Phonologie, manipulation des alphas, consolidation des apprentissages en lecture (CP)

Consolidation de la phonologie et de la lecture (CE1)

La lecture orale par le maître (CP)

Maîtrise de la conjugaison (CE1)

Mieux maîtriser la lecture en début de CE1

Consolidation de la numération décimale (CE1)

Consolider la maîtrise des temps et des modes (CE2-CM1-CM2)

Identifier et différencier les principales natures et fonctions (CE2-CM1-CM2)

Consolider les techniques opératoires (CE2)

Dispositif 2 : Aide au travail personnel

Savoir copier correctement (graphisme-copie) (CP-CE1)

Identifier le verbe conjugué (CE1-CE2)

Comprendre des énoncés et des consignes (CE2-CM1-CM2)

Savoir utiliser des référents pour corriger de façon autonome ses productions écrites (dictionnaire, cahier de référence, ressources numériques...) (du CP au CM2)

Comprendre la lecture explicite et en inférer des informations implicites (cycle III : CM1-CM2)

Connaître les tables de multiplication (CE2-CM2)

Maîtriser la résolution de problèmes (CE1 au CM2)

Dispositif 3 : Mise en œuvre d'une activité prévue par le projet d'école, le cas échéant en lien avec le PEDT

Perfectionner les principales compétences du B2i

Produire des textes adaptés et les publier sur le site de l'école

PPMS : le 1^{er} juillet, les élèves seront confinés dans les classes pour cause d'émissions de gaz toxique ; nous devons scotcher les fenêtres côté Prés l'Abbé mais nous n'avons pas de scotch marron. Les piles demandées l'an dernier pour les radios et lampes n'ont pas été livrées. Nous préconisons pour protéger les huisseries d'utiliser du scotch blanc qui sert à la peinture? Quand les caisses de PPMS seront-elles complétées par le matériel demandé en 2013? Une réunion aura lieu le soir-même à l'école Molière pour faire le bilan de cette journée.

Résultats des évaluations nationales de CE1 et CM2 :

Les évaluations nationales de 2013-2014 étaient une réédition de celles de 2012 ; il n'y a aucune obligation de les faire passer et doivent être gérées librement par les enseignants de CE1 et de CM2 ; il était recommandé de passer les épreuves du 2 au 6 juin et les résultats seront exploités au niveau de l'école lors d'une réunion de synthèse ; nil

n'en reste pas moins vrai qu'elles s'avèrent être un indicateur précis des acquis des élèves à un moment "M" de leur scolarité; les conclusions seront exploitées en vue de faire progresser les élèves dans les domaines où ils sont le moins performants. Tous les résultats ne sont pas encore connus à ce jour.

Les livrets scolaires des classes ayant passé les évaluations (CE1 et CM2) remplaceront pour partie les livrets scolaires du 3^e trimestre auxquels ils seront annexés. Un LPC simplifié sera remis à chaque famille du CE1 et du CM2.

Bilan de l'intervention extérieure en EPS : M. Dagut

- Monsieur Dagut est intervenu sur toutes les classes sur différents thèmes qui nécessitent l'installation de matériel pour la demi-journée : ultimate, acrosport, jeux d'opposition, mini-tennis, jeux collectifs (rugby)...
- Merci à Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux pour la prise en charge du financement des séances.

● Calendrier USEP 2013-2014

- Endurance, jeu des maisons au Parc d'Hanneucourt le *mardi 20 mai* reporté au 6 juin. Interclasses Molière.
- Cycle III : CE2s, CE2o, CM1i
- Endurance, jeu des maisons au Parc d'Hanneucourt le *jeudi 22 mai* reporté au 6 juin. Interclasses Molière.
- Cycle II : CPv, CE1e, CE1n
- Rencontre d'athlétisme au Parc d'Hanneucourt le *mercredi 11 juin* : interclasses Molière.
- Cycle II : CPv, CPc, CE1e, CE1n, CE2s, CE2o
- Cycle III : CM1i, CM1c, CM2a, CM2j
- Rencontre hors-USEP : Balle ovale au stade du collège le *vendredi 13 juin* :
- Cycle III : CM2a, CM2j Cette année, au nom de la parité, les équipes étaient mixtes. Les élèves ont bénéficié d'un entraînement de 3 séances au stade Samitier avec Serge Lefebvre, intervenant extérieur habilité par la DSDEN, d'une séance avec David Dagut et d'entraînement avec leur professeur respectif. La journée s'est bien passée.

Mairie

Point sur le PEDT :

Les parents ont été informés des nouveaux rythmes scolaires.

L'équipe enseignante et les parents souhaiteraient savoir le contenu et les modalités du PEDT.

☛ M. Mariani explique qu'il y a eu une réunion la semaine dernière ; les thèmes des TAP seraient "l'Histoire de Gargenville", l'évolution dans les écoles, les plantations dans les écoles (diversité). Pour le mercredi, les enfants auraient rendez-vous à l'école pour les TAP. Ceux-ci coûteraient 1,50 € pour 3 soirs et 1,50 € le mercredi. Ramassage scolaire à 16h30 les lundis, mardis, jeudis, vendredis, et 12h ... le mercredi. Les enfants qui le soir iraient aux TAP + périscolaire : transfert en bus au centre de loisirs à 16h00 ; les enfants qui iraient aux TAP + étude (16h30-17h30) : resteraient au centre aéré. Les enfants qui iraient au centre de loisirs le mercredi après-midi pourront seuls bénéficier de la cantine (forfait à l'année).

Points sur les travaux

Ils concernent principalement l'étanchéité au niveau des huisseries côté des Prés l'Abbé, l'aération des bâtiments côté La Fontaine (moisissure... VMC?), le nettoyage et la sécurité des radiateurs du côté des Prés l'Abbé...

Remise en gazon de la partie herbue de la cour.

Protection de la grille d'aération extérieure de la chaufferie côté Prés l'Abbé à remettre en état.

- ***Désamiantage des sols pendant l'été 2014***

La réalisation des travaux nous a été confirmée.

- *Le bureau et les classes ne seront pas accessibles du 7 juillet au 25 août ;*
- *Chaque enseignant devra vider l'ensemble des armoires et bureau, ainsi que le local qui sert à entreposer le matériel de sport.*
- *Chaque enseignant devra aussi enlever tous les éléments de décoration.*
- *La mairie verra avec Vidéosynergie afin que la société enlève les TNI pour éviter les pannes dues à la poussière.*

L'équipe enseignante a fait une demande de fourniture de cartons rigides de taille moyenne et de scotch marron afin de stocker le matériel, le transport des cartons dans l'aile La Fontaine étant fait par des agents municipaux avant les vacances scolaires d'été et dans l'autre sens à partir du 25 août et avant le 29 août, 2^e jour de pré-rentrée des enseignants ; les cartons seront étiquetés au numéro de la classe.

Point sur les Investissements .

Classe n°1 : Connexion internet du TNI

Classes n°2 et n°6 : TNI + PC + tableau Velléda et Connexion internet du TNI

Classe n°3 (Salle informatique) : la mise en service des 11 nouveaux PC a été réalisée, il reste la fourniture de 2 grandes tables (pour remplacer les tables d'écolier provisoires qui supportent les ordinateurs) et l'alimentation électrique de la partie restante (4 PC), la connexion internet pouvant provisoirement se faire par switch Ethernet. Nous ferons cette demande sur le budget 2015. Merci à la mairie pour l'installation des nouveaux PC et l'achat des 10 nouvelles licences d'exploitation de ces PC. Où sont les derniers PC à installer?

L'équipe éducative remercie : *Mme Fiquet qui nous a fait don de 2 ordinateurs et M. Mme René qui nous ont remis un écran plat d'ordinateur.*

Classe n°4 : un meuble à casiers par le menuisier de la commune

Classe n°7 : (maître E) Remise en peinture de la classe.

Classe n°8 : 4 tables simples G et 4 tables simples D

Classes n°10 : Rideaux occultant et 8 tables doubles

Classe n°11 : Rideaux occultant

Classe n°12 : changement de l'ampoule du projecteur, PC dédié au TNI à renouveler car hors d'usage (d'occasion)

1 lecteur CD-clé USB par bâtiment.

L'équipe enseignante de l'école Molière remercie Monsieur le Maire et les membres de la Caisse des écoles pour la prise en compte des demandes de travaux sur l'école Molière et les menus travaux d'entretien (électricité, plomberie...) qui sont réalisés dans la semaine qui suit la demande.

Demande de l'équipe enseignante : nous souhaiterions que les commandes soient simplifiées : 1 seul partenaire regroupant les commandes papeterie et matériel pédagogique (un seul compte par classe) et un partenaire pour les livres (SFL-Alizé qui nous convient)... Les commandes sont très complexes et les commandes sur internet sont parfois difficiles et non enregistrées.

Exercice de sécurité : le 15 mai à 9h58 : évacuation de 96 élèves en 3'17" côté Prés l'Abbé. (une classe en sortie)

Le 15 mai à 10h35 : 109 élèves évacués en 2'31" côté La Fontaine.

Fête de l'école : Elle est prévue le 27 juin 2014 de 13h30 à 16h30 sous forme d'Olympiades avec tirage au sort de tickets de participation. Un lâcher de ballons a été proposé par l'API cette année. Les billets sont en cours de distribution et le planning est en cours de réalisation. Nous ferons un affichage et un mot pour demander aux parents volontaires d'encadrer certaines activités. Nouveauté : lâcher de ballon sur le plateau à l'initiative de l'API s'il y a assez de participants entre 15h00 et 16h00 : 200 ballons prévus.

Questions des parents :

- La sécurité au niveau du passage pour les piétons devant l'école : la personne faisant traverser n'est pas toujours à l'heure (arrive à 8h25 pour 8h20)... Beaucoup de véhicules garés sur les parkings devant l'école (ouvriers du chantier) ; Qu'en est-il du projet de circulation en sens unique sur les rues des Prés l'Abbé et La Fontaine? Certains jours, le portillon du passage n'est pas ouvert entre les 2 écoles. Qui s'en occupe?
- Interrogation sur le goûter du périscolaire : opportunité d'un sondage pour la fourniture moyennant financement des familles pour que le périscolaire donne un goûter plus équilibré aux enfants.

Constitution de la commission des élections de parents

La commission des élections de parents se réunira en début d'année scolaire pour préparer les prochaines élections au conseil d'école. La date retenue est le **lundi 15 septembre 2014 à 18h30**.

Les élections auront lieu le vendredi 10 octobre de 13h00 à 17h00.

- Le directeur.
- Un enseignant volontaire : Madame Le Hellegouarc'h
- Le Délégué Départemental de l'Education Nationale.
- Des parents élus : Mesdames De Muynck, Debris Fiquet
- Un représentant de la Mairie.

- Mesdames De Muynck et Borderies sont retenues pour vérifier les comptes de l'OCCE.

- **Remerciements :**

Merci à la Caisse des Écoles pour la remise des prix des CM2 le samedi 21 juin.

Merci aux parents qui ont fourni des lots ou qui sont allés les demander pour la Fête de l'école : Mmes Fillet, Fiquet, Da Sylva, ...

Merci à l'AGPG pour les dons à l'OCCE : de 203,90 € pour la vente des chocolats et à l'API pour son don de 225,00€ qui participeront au financement de sorties scolaires.

Diffusion du compte-rendu du Conseil d'école :

Le compte-rendu du Conseil d'Ecole sera affiché à l'école.

L'équipe enseignante propose de permettre aux familles de le télécharger sur le site de l'école dès que possible. (<http://www.ec-moliere-gargenville.ac-versailles.fr>)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

La secrétaire, Madame Delsupexhe
Pour l'API, Madame Debris.

Le directeur, Monsieur Guilbaud Pour l'AGPG, Madame Gorlier